



Le Déluge de la Saint-Crépin à Épinal

Par M. MAUD'HEUX père.

L'inondation du 25 octobre 1778, que la population terrifiée a baptisée du nom de *Déluge de la Saint-Crépin*, parce que l'église devait célébrer sa fête le même jour, est le sujet principal de cette notice ; mais pour la bien comprendre dans ses détails et dans ses causes, il est indispensable de décrire l'état antérieur des localités. Un tableau plan peint, en 1626, par Bellot, et conservé à l'Hôtel-de-Ville, permet de donner à cette description une complète exactitude.

En amont de la ville, au bas de la jetée qui protégeait le chemin d'Archettes, à peu près à la hauteur du canton de Grennevaux¹ existait une usine prenant ses eaux dans la Moselle, et les conduisant par son canal de fuite, en longeant les jardins de la Grande-Voie, jusqu'à l'extrémité amont de la promenade du Cours, où il faisait mouvoir un gauchoux ou moulin à foulon² pour les draps dont la fabrication avait une certaine importance à Épinal. Le Cours ne formait encore qu'une prairie plantée d'arbres³. Plus bas, un pont en bois unissait la Grande et la Petite-Ville en amont de leurs enceintes respectives. L'enceinte de la Grande-Ville partait du pied de l'ancien château, un peu au-dessus de la fontaine St-Goëry, et venait en ligne droite rencontrer le canal des moulins ; elle en remontait le bord, et plus haut celui de la Moselle, d'où elle revenait en ligne droite se rattacher au pied du château, près de l'entrée du faubourg d'Ambrail. Au nord le ruisseau de St-Michel, au midi celui d'Ambrail, à l'ouest la rivière et le canal des moulins lui servaient de fossés. Le château la fermait à l'est.

Il n'existait alors qu'un petit nombre de constructions en dehors de cette enceinte, excepté dans les faubourgs de Saint-Michel et d'Ambrail, où la population s'était accrue à la faveur d'une longue paix due à la sagesse des ducs Charles III et Henri II.

Entre la Grande-Ville et la Petite qui communiquaient par le pont du Cours en amont et par le grand pont en aval, existait une vanne triangulaire

¹ Il est désigné sous le nom de Grenwodans les titres du XIIe siècle.

² Ce terrain était nommé : *Derrière-la-Gauche*, et a conservé cette dénomination jusqu'au siècle actuel. On le désigne aujourd'hui sous le nom de *Champ-de-Mars* ou *Champ-de-manœuvres*, parce que la garnison s'en sert pour ses exercices de détail.

³ Cette prairie était appelée le Poux, probablement parce qu'on y transportait les décombres et repoux des constructions. On lui a donné ensuite le nom de *Cours*.

ayant son angle à l'amont, et alimentant deux canaux faisant tourner, celui de droite le moulin de la Grande-Ville, situé dans son enceinte, près de l'ancien bâtiment des pompes, celui de gauche, un autre moulin situé dans l'enceinte de la Petite-Ville, à l'emplacement du bâtiment qui sert encore aujourd'hui à la fabrication du pain de la garnison.

A la pointe amont de la Petite-Ville existait un ouvrage appelé l'Écusson, construit tantôt en bois et tantôt en pierre, jetant une partie des eaux de la Moselle dans le canal du faubourg. Entre cet ouvrage et l'enceinte de la Petite-Ville, s'élevait l'ancien hôpital qui venait d'être construit. L'enceinte partait de la Moselle, et se dirigeait par une ligne courbe jusqu'au pont du Boudiou, appelé alors le petit pont ; de là par une autre ligne courbe, elle venait toucher à la Moselle à quelques toises ⁴ en amont du principal bâtiment des casernes ⁵, et remontait la rive gauche, jusqu'à son point de départ près de la porte Aubert.

Le canal du faubourg longeait la route de Nancy protégée par un mur d'appui. De l'autre côté de la route, s'étendait une ligne de maisons adossées au coteau et dominées par le couvent des Capucins construit depuis peu et devenu, depuis 1811, l'hôpital actuel. A la hauteur de la maison Régnier, s'élevait les bâtiments d'un moulin appartenant à la ville et mis en mouvement par les eaux du canal. A partir de ce moulin et de la partie nord de l'enceinte de la Petite-Ville, s'étendait entre la route de Nancy et la Moselle, jusques et y compris l'emplacement des moulins actuels, une vaste grève servant au blanchiment des toiles, objet d'un commerce important. On la nommait le Gravois des toiles. Elle était traversée par le canal de fuite des moulins de la petite ville, par l'écoulement des eaux du déversoir placé en tête du moulin du faubourg, et par son canal de fuite qui allait en droite ligne se jeter dans la Moselle, au point où existe aujourd'hui l'abattoir public.

Cette disposition des localités assurait de larges issues à l'écoulement des eaux. Le Champ de manœuvre et le Cours offraient un espace assez étendu à leur épanchement en amont : entre les deux ponts du lit principal, les murs des deux enceintes étaient séparés par une largeur suffisante, qui allait en augmentant progressivement au-dessous du pont d'aval. Les canaux des moulins situés dans l'intérieur des deux villes constituaient deux issues supplémentaires.

Sur le canal du faubourg, depuis le pont de Laxatte ⁶, situé près de l'hôpital, jusqu'au pont du Boudiou, un pâquis s'étendait entre le mur d'enceinte et ce cours d'eau. Il en était de même en aval de ce dernier pont, mais l'espace libre s'y élargissait de plus en plus jusqu'au Gravois des toiles, sur lequel les eaux pouvaient s'étendre sans danger pour les parties habitées. Il en résultait que, les inondations pouvant couvrir une plus vaste

⁴ J'ai cru devoir conserver les indications en anciennes mesures employées dans les documents de l'époque.

⁵ Les casernes ont été construites vers 1745 aux frais de la ville : avant leur construction, la garnison était logée chez les bourgeois et cet état de choses était devenu intolérable.

⁶ Laxatte n'est plus aujourd'hui qu'une section de commune, mais cette localité avait en 1626 une importance que les guerres du XVIIe siècle lui ont enlevée. Dans le patois du pays l'*x* est remplacé par *ch* : ce qui fait qu'on nomme encore aujourd'hui, ce pont : pont de la Chatte.

surface en amont, les eaux perdaient une partie de leur vitesse, et que, la même cause se produisant plus complètement en aval, abaissait forcément leur niveau. Aussi quoique, dans des temps antérieurs, de grands débordement de la Moselle fussent survenus fréquemment, les eaux avaient bien pu dégrader quelques ouvrages établis sur leur cours ou sur leurs rives, et emporter les ponts en bois construits d'ailleurs avec peu de solidité : mais les documents conservés aux archives municipales n'en signalent que deux qui aient été accompagnés de circonstances spécialement remarquables. L'un, par le reflux des eaux, avait inondé pendant trois jours les rues de la Petite-Ville dont les habitants n'avaient pu communiquer qu'à l'aide de barques et d'autres moyens analogues. L'autre avait fait tomber d'une seule pièce, près de l'embouchure du ruisseau d'Ambrail, une portion du rempart et une tour ⁷ dont la masse fortement adhérente se voit encore sous les eaux qui, à l'entour de cet obstacle, se sont creusé un lit profond, sans parvenir à diviser et à disperser ses débris.

En 1778, l'état des localités avait subi de grands changements. La Grande-Voie comptait déjà un certain nombre de maisons : les jardins situés entre cette voie et le Champ de manœuvre étaient fermés de murs : l'usine de Grennevaux, son canal et le moulin à foulon avaient disparu. Le Champ-de-Mars était encore ouvert au libre accès des eaux, mais la promenade du Cours était entièrement entourée de murs. La corporation des Jésuites, en s'établissant à Épinal, avait acquis des jardins et avait obtenu de les avancer en lit de rivière, un peu en aval de l'embouchure du ruisseau d'Ambrail ⁸. Les fortifications de la ville avaient été ruinées en 1675, et les voisins avaient construits des bâtiments sur leurs fondations. Vers 1740, les fermiers du domaine avaient revendiqué ces terrains, et après le gain du procès, ils avaient étendu et consolidé ces anticipations en les cédant à cens. Le lit principal avait donc perdu une partie notable de sa largeur, et les eaux, au lieu de se heurter contre les fortes constructions des murs d'enceinte, portaient leur effort contre des bâtiments peu solides et incapables de soutenir leur choc. Sur la partie aval du canal des moulins de la Grande-Ville, M. Pierre Guilgot avait construit une huilerie, et un sieur Houot une autre usine.

Du côté du canal du faubourg, les changements étaient bien plus grands encore. Entre le pont de Laxatte et le pont du Boudiou, des maisons adossées au canal avait complété la rue de l'Hospice. En 1723, le duc Léopold avait permis de percer l'enceinte à l'extrémité de la rue Léopold-Bourg, et de prolonger cette rue jusqu'au canal, et vis-à-vis cette percée un pont avait été construit avec une forte pile en pierre au milieu ⁹, la rue des Petites-Boucheries, la rue de Grève, la place de Grève, avaient été construites au moyen d'acensements concédés à des habitants nouveaux. Tous ces quartiers neufs avaient reçu le nom de Léopold-Bourg. Il avait été donné encore à la rue qui, dans l'ancienne enceinte, aboutissait à la percée.

⁷ Cette tour était à mon avis la Tour de la Monnaie, ainsi nommée parce que c'était là qu'existait l'atelier monétaire des évêques de Metz.

⁸ En 1787, à la suite d'une nouvelle crue de la Moselle, cette avancée fut supprimée afin de rendre au cours principal une largeur de 26 toises qui, à ce point, était réduite à 21.

⁹ Le pont reçut le nom de pont des Quatre-Nations, parce que la route à laquelle il aboutissait offrait à la ville un accès vers Nancy et les autres parties de la Lorraine, vers la Champagne par Mirecourt et Neufchâteau, vers la Bourgogne par la vieille route de Bains, et vers l'Alsace par Remiremont.

Les casernes avaient aussi été construites, vers 1745, sur une partie de ces terrains. Les juifs avaient établi une synagogue au delà de la place de Grève, et un quatrième pont élevé sur le canal, à l'extrémité des lignes de maisons qui avaient été bâties sur les deux rives du canal au-dessous du pont des Quatre-Nations, avait reçu le nom de pont des Juifs. Le pâquis qui longeait le canal et l'enceinte de la Petite-Ville, et la majeure partie du gravois des toiles avaient disparu par la création de ces quartiers : le canal du faubourg n'offrait plus qu'une largeur d'écoulement insuffisante, et restait à sec pendant la plus grande partie de l'année. Le moulin qu'il faisait mouvoir était supprimé et ses anciens bâtiments avaient formé quatre petites maisons à la rive gauche. Au dessous des moulins de la Petite-Ville, cinq usines avaient été établies par la famille Perrier, trois sur le canal, deux sur une dérivation qui longeait à l'aval le bâtiment des casernes servant de manège ¹⁰. Ainsi des deux côtés de la Petite-Ville, les lits d'écoulement des eaux avaient été considérablement réduits.

Aussi, de jour en jour, à mesure que ces créations avançaient, les inondations devenaient-elles de plus en plus dangereuses et dommageables. En 1734, en 1740, en 1770, des craintes sérieuses s'élevèrent. On ferma naturellement les yeux sur les causes véritables du danger et sur le seul remède à y apporter : on ne pouvait songer à détruire ce qui venait d'être élevé à si grands frais. On accusa les vannes d'être la cause de ces malheurs ¹¹. A cette époque, un cône tronqué avait remplacé leur pointe d'angle.

Telle était la nouvelle disposition des localités quand survint l'inondation du 20 octobre 1778, la plus considérable et la plus terrible dont les populations riveraines et les documents des archives municipales aient conservé le souvenir. Ses ravages ne se bornèrent pas à la ville d'Épinal, mais s'étendirent sur tout le cours inférieur de la Moselle jusqu'à son embouchure dans le Rhin. J'ai eu plus d'une occasion d'en rencontrer la preuve, mais je limiterai mon récit à ce qui concerne notre ville. Après une sécheresse assez longue à laquelle quatre jours de pluie au plus avaient succédé, les eaux de la Moselle commencèrent à monter. Le 25 octobre au matin, elles s'étendaient sur le Champ-de-Mars et sur la promenade du Cours. Vers une heure de l'après-midi, le mouvement d'élévation des eaux s'accrut avec une telle rapidité qu'elles surmontèrent les deux points du lit principal et les emportèrent en un clin d'œil. A peu près au même moment, les quatre ponts du canal du faubourg étaient aussi entraînés, même le pont du Boudioux qui était construit en pierre, même la forte pile en pierre qui supportait le milieu du pont des Quatre-Nations. Non seulement les eaux refluaient dans la ville par les orifices des égouts et des ruisseaux,

¹⁰ Ces cinq usines se composaient d'une huilerie à deux presses, d'un pilan d'écorces, d'un foulon, d'un moulin à émaux et d'une scierie.

¹¹ Après l'inondation de 1776, l'ingénieur Deklier-Delisle, appelé à Épinal, avait proposé de transférer les moulins vis-à-vis le Saulcy, à la Folie-Bégé, où le sieur Piconet avait une huilerie alimentée par une vanne en Moselle de 16 pouces de hauteur, ou au-dessus du pont de Laxatte avec trois tournants sur chaque rive, alimentés par le moyen d'écluses eu tête du canal, divisant les eaux en deux chenaux, un pour chaque rive, et un canal au milieu pour l'écoulement des eaux et le passage des flottes. Par un troisième projet, il proposait de rétablir les vannes en pointe et de les abaisser de 15 pouces. Le premier projet exigeait une dépense de 48 000 livres, le second de 46 2225 livres, le troisième de 5 100 livres seulement. Le 10 septembre 1770, l'assemblée des notables écarta les deux premiers en considération de l'élévation des dépenses et adopta à l'unanimité le troisième qui ne fut pas exécuté.

mais des courants d'écoulement s'y établissaient. Celui qui pénétrait dans la Petite-Ville par l'extrémité du pont des Quatre-Nations en croisait un autre qui, depuis l'hôpital, suivait la rue de l'Ancien Hospice et celle des Petites-Boucheries. Réunis, ils se dirigeaient par la rue de Grève après avoir creusé un trou profond à l'angle de la maison occupée aujourd'hui par M. Boyer-Durupt. C'est là que périt la seule personne dont l'inondation causa la mort.

Les habitants des maisons adossées au canal s'étaient hâtés de se réfugier dans des habitations moins exposées. Une malheureuse servante qui avait oublié sa bourse crut avoir le temps d'aller la rechercher, mais, parvenue au milieu de la rue de Grève, elle fut renversée et entraînée par le torrent. On entendit un cri : elle put dire son nom et celui de son village et disparut sous les flots.

Toutes les rues de la Petite-Ville furent couvertes d'eau à une grande hauteur, ainsi que le jardin de l'hôpital dont tout le rez-de-chaussée fut aussi inondé.

La Grande-Ville n'échappa pas à ces dévastations : la Moselle s'ouvrit un passage au bas de la chaussée du chemin d'Archettes et un courant d'eau s'établit par la rue de la Grande-Voie, couvrit la place à plus de trois pieds de hauteur, y creusa des excavations, notamment à l'entrée de la rue du Pont, et envahit de plus d'un pied le sol des rez-de-chaussée de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Les eaux couvrirent le Champ-de-Mars et renversèrent les murs de tous les jardins contigus. Elles s'élevaient sur la promenade du Cours à une hauteur de plus de cinq pieds. A la rive droite du pont du Cours, elles avaient creusé un trou profond et emporté un jardin ainsi qu'une vache qui y paissait. A la rive gauche, elles avaient gravement atteint les bâtiments construits sur l'enceinte et en avant, ainsi que deux maisons contiguës au grand pont. De tous côtés, dans la Grande et la Petite-Ville, les eaux déposaient des sables et du limon dans les rues, dans les caves et les rez-de-chaussées des maisons. Sur le canal du faubourg, les bâtiments des anciens moulins et plusieurs maisons avaient été entraînés. Après la chute des ponts, les habitants de la Petite-Ville, emprisonnés entre deux courants d'une force irrésistible, attendaient dans une profonde anxiété la fin d'une si grande catastrophe. Quelques-uns, réfugiés jusque sur les toits s'adressaient leurs adieux. Un grand nombre avaient cherché un asile dans les parties élevées des faubourgs. A la fin du jour, des voitures ayant de l'eau jusqu'aux essieux des roues, y conduisaient encore des habitants de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

La nuit vint, comme le dit un habitant contemporain, ajouter encore à l'horreur de cette situation. Si, à la Petite-Ville, les habitants tremblaient pour eux-mêmes, à l'autre rive ils tremblaient pour leurs parents et leurs amis enfermés au milieu des eaux qui continuaient à monter, quoique avec moins de rapidité, mais dont il n'était plus possible de mesurer les progrès. De trop justes alarmes grandissaient sous l'influence de l'obscurité et de l'impossibilité de reconnaître ce qui se passait. A la Grande-Ville, toutes les familles étaient en prières. Vers minuit, la cloche du couvent des Minimes, situé à côté de la maison habitée aujourd'hui par M. Thuriot, se fit entendre : à la Grande-Ville, on crut que c'était le signal de la destruction de la Petite. La cloche annonçait une messe qu'un des pères du couvent avait eu l'idée

de célébrer. Il accomplit le saint sacrifice ayant encore les pieds dans l'eau sur la plus haute marche de l'autel. A partir de ce moment, le niveau des eaux commença à baisser ¹².

Dès le jour naissant, on chercha à reconnaître l'étendue des désastres que la nuit avait jusqu'alors dérobés à la vue. Ils étaient immenses. En amont de la ville, toutes les terres basses de la gorge dominée par le coteau du Quéquement avaient été emportées et il n'en restait que la grève. Vingt-cinq jours de terre au Champ du pin, appartenant à la famille Brunotte et à d'autres cultivateurs, avaient subi le même sort. Une partie de la jetée du chemin d'Archettes, les murs d'amont et de rive du cours, ainsi que de l'esplanade qui séparait cette promenade du pont du Cours, le pont et le petit jardin qui y touchait, avaient disparu. L'autre pont du lit principal, les rives inférieures dépourvues de mur d'appui, et la maison du maître des hautes œuvres avaient eu le même sort. Les canaux des moulins étaient ensablés, et les usines endommagées. A la rive gauche, au dessus de l'entrée du canal du faubourg, les ateliers des tanneurs et chamoiseurs avaient été enlevés : il en était de même de la maison du sieur Henry, de celle contiguë au pont de Laxatte, des quatre petites maisons formées des bâtiments de l'ancien moulin du faubourg, des bordages de la route de Nancy, et des quatre ponts jetés sur le canal. La Petite-Ville surtout avait cruellement souffert : l'écusson, les murs du jardin de l'hôpital, n'offraient plus que des ruines ; à la rue des Petites-Bougeries, la maison du sieur Raphaël entièrement détruite, trois autres à peu près dans le même état ; à Léopold-Bourg, celle du sieur Nicolas, estimée à 6 200 francs, entièrement renversée, ainsi que trois autres aux blanchisseries ; toutes les baraques du grand gravois enlevées ; outre les maisons entièrement détruites, plus de 50 bâtiments l'étaient en partie. Les eaux avaient aussi soulevé les pavés de l'église. Tel était le spectacle de ruine et de désolation que les eaux en se retirant laissaient à découvert. Il n'attestait que trop bien combien la Petite-Ville eût été exposée à une destruction complète, si les eaux s'étaient maintenues un jour de plus à la hauteur qu'elles avaient atteinte. Le premier soin des officiers municipaux fut de prévenir l'intendant de la province et de constater les dommages causés par l'inondation. Faute d'autre moyen, ils appelèrent les habitants à faire inscrire la déclaration de leurs pertes en marchandises déposées dans les caves, en meubles qui n'avaient pu être sauvés, en bestiaux, instruments d'agriculture emportés par les eaux. Ces déclarations portèrent les pertes :

Pour les terres ravagées	3 644 francs
Pour les marchandises, meubles, etc., à	88 754 francs
Et une expertise régulière évalua les pertes en bâtiments détruits ou endommagés à	128 000 francs
Total	220 398 francs

¹² Les partisans de la suppression des vannes prétendent dans leurs mémoires que les eaux ne commencèrent à baisser que quand une brèche se forma dans les vannes. Mais, certainement, elle fut ouverte bien avant minuit. Les inondations de 1734 et de 1770 avaient aussi rompu les vannes sous une pression bien inférieure. Tout donne lieu de croire qu'en 1778, la brèche fut ouverte par le choc des débris du pont supérieur, c'est-à-dire, vers une heure de l'après-midi : les matières entraînées par les eaux, troublant leur limpidité ordinaire, ne permettaient pas de voir ce qui se passait sous leurs flots et surtout au fond du lit.

Il est possible, probable même que quelques déclarations furent empreintes d'une certaine exagération, mais les personnes aisées s'abstinrent de se faire inscrire pour des dommages de faible importance, soit en valeurs mobilières, soit en dégradations de maisons et autres édifices¹³.

Une autre expertise évalua les réparations à la charge de la ville

Pour la Grande-Ville à	32 088 francs
Pour la Petite-Ville à	96 945 francs
Pour chômage des moulins, loyer d'un an, à	4 800 francs
Total	133 833 francs

En cas de suppression des vannes et de construction de nouveaux moulins, de la suppression de l'avancée du jardin du collège et de quatre maisons de la rue des Petites-Bougeries, cette dernière évaluation devait être augmentée de 108 966 francs.

Ainsi les pertes qu'un seul jour avait fait peser sur une ville dont la population n'excédait pas alors 7 000 âmes étaient immenses et compromettaient non seulement les fortunes privées, mais encore et surtout la fortune municipale.

Telle fut cette grande inondation dont le passé ne fournissait aucun exemple.

Publié dans l'*Annuaire général des Vosges*, 1896,
par Léon LOUIS,
p. 55-63.

¹³ Ainsi MM. Ferry et de Gellenoncourt s'abstinrent de réclamer. L'expertise ne comprit pas les dommages subis par leurs maisons de la rive gauche contiguës au grand pont.